

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 25 juin 2007

CP 07/06-22

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN

Lors du vote du Budget Primitif 2007, l'Assemblée Départementale a décidé d'instruire, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, les demandes d'aides relatives à l'organisation de manifestations exceptionnelles à caractère culturel, touristique et de promotion du département dont celles pour la défense de la langue et la culture occitanes.

Suite à la réunion, le 9 mai 2007 du groupe occitan constitué au sein de l'Assemblée Départementale, les aides sollicitées s'élèvent à **15 400 €**.

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, je vous précise que les dépenses afférentes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous fonction 311 du Budget Départemental.

La situation budgétaire serait la suivante :

A – Enveloppe	130 000 €
B – Dépense déjà engagée	96 860 €
C – Engagement à la présente commission	15 400 €
D – Reliquat	17 740 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 25 juin 2007

CP 07/06-22

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du groupe occitan réuni le 9 mai 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée des subventions départementales accordées au titre du fonds d'intervention culturel occitan pour un montant global de 15 400 € ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN 2007

CP 07/06-22ann

ORGANISME OU ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION ATTRIBUEE
1 -Association Mélodie Guépienne	6 ^{ème} Université d'été occitane à Laguépie du 8 au 15 juillet 2007	3 500 €
2 -Association Culture et Tradition 82	8 ^{ème} édition de la Fête des danses traditionnelles et folkloriques en Tarn-et-Garonne le 14 octobre 2007 à Miramont de Quercy	1 200 €
3 -Syndicat mixte du pays Midi-Quercy	Coopération interterritoriale : «valorisation et sensibilisation à la culture occitane pour la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel » Programme Leader + phase 2	2 000 €
4 -Association Réveil Occitan	Manifestations occitanes 2007 : - 10^{ème} Fête des musiques traditionnelles à Montricoux les 16 et 17 juin 2007 ; - 21^{ème} fête occitane de Monclar de Quercy les 21 et 22 juillet 2007 ; - Théâtre occitan à Monclar de Quercy le 3 août 2007 - 6^{ème} Journées occitanes de Nègrepelisse le 31 juillet 2007 ; - Montalba terra occitana du 16 au 18 août 2007 ; - Formations danses traditionnelles	5 000 €

ORGANISME OU ASSOCIATION	OBJET	Avis Groupe Occitan
5 -Cercle Culturel de Dunes	- 15 ^{ème} journées occitanes de Dunes novembre 2007	2 000 €
	- Ateliers de langue, danses et chants occitans	1 200 €
6 -Revue OC Centre régional de documentation occitane	Edition de la revue OC et d'une nouvelle collection littéraire en occitan avec de jeunes auteurs	500 €
TOTAL OCCITAN :		15 400 €

Le Président,